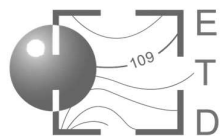


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SOEURS

PLAN D' ACTIONS - Résumé

OCTOBRE 2022



Les axes du plan d'actions

Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique

Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique

Optimiser les mobilités existantes

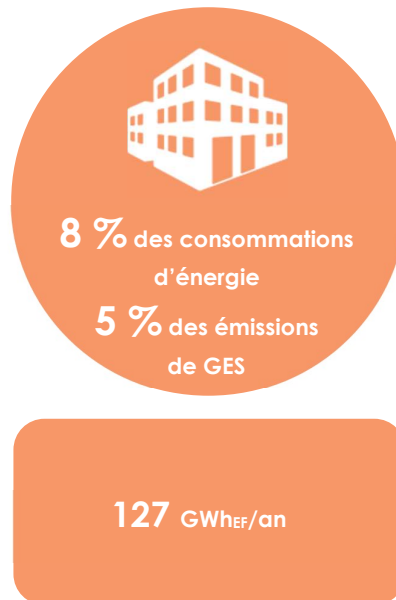
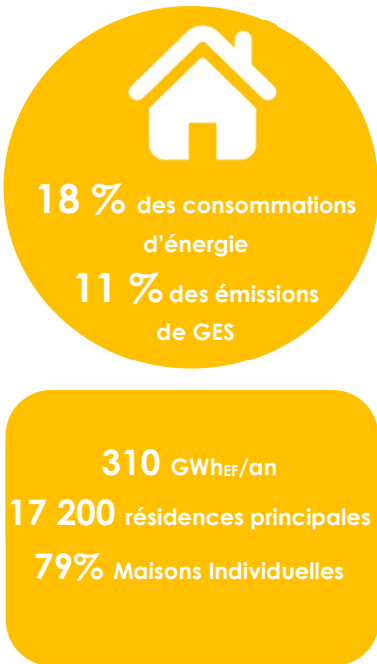
Bien vivre ensemble sur le territoire

Préserver un littoral attractif et aménagé pour développer un nouveau tourisme, durable, industriel

Animer et piloter le PCAET

1 Axe 1 : Adapter l'habitat et le tertiaire

Les enjeux



Les objectifs stratégiques

Rénover l'habitat, adapter l'urbanisme, lutter contre la précarité énergétique, penser les parcours résidentiels, l'offre de services...

Pour le logement, les objectifs de rénovation sont les suivants :

- Rénovation des maisons individuelles : 310 logements/an.
- Rénovation des logements HLM : 43 logements/an
- Rénovation des logements collectifs non sociaux : 50 logements/an,

Pour le secteur tertiaire, les objectifs sont les suivants :

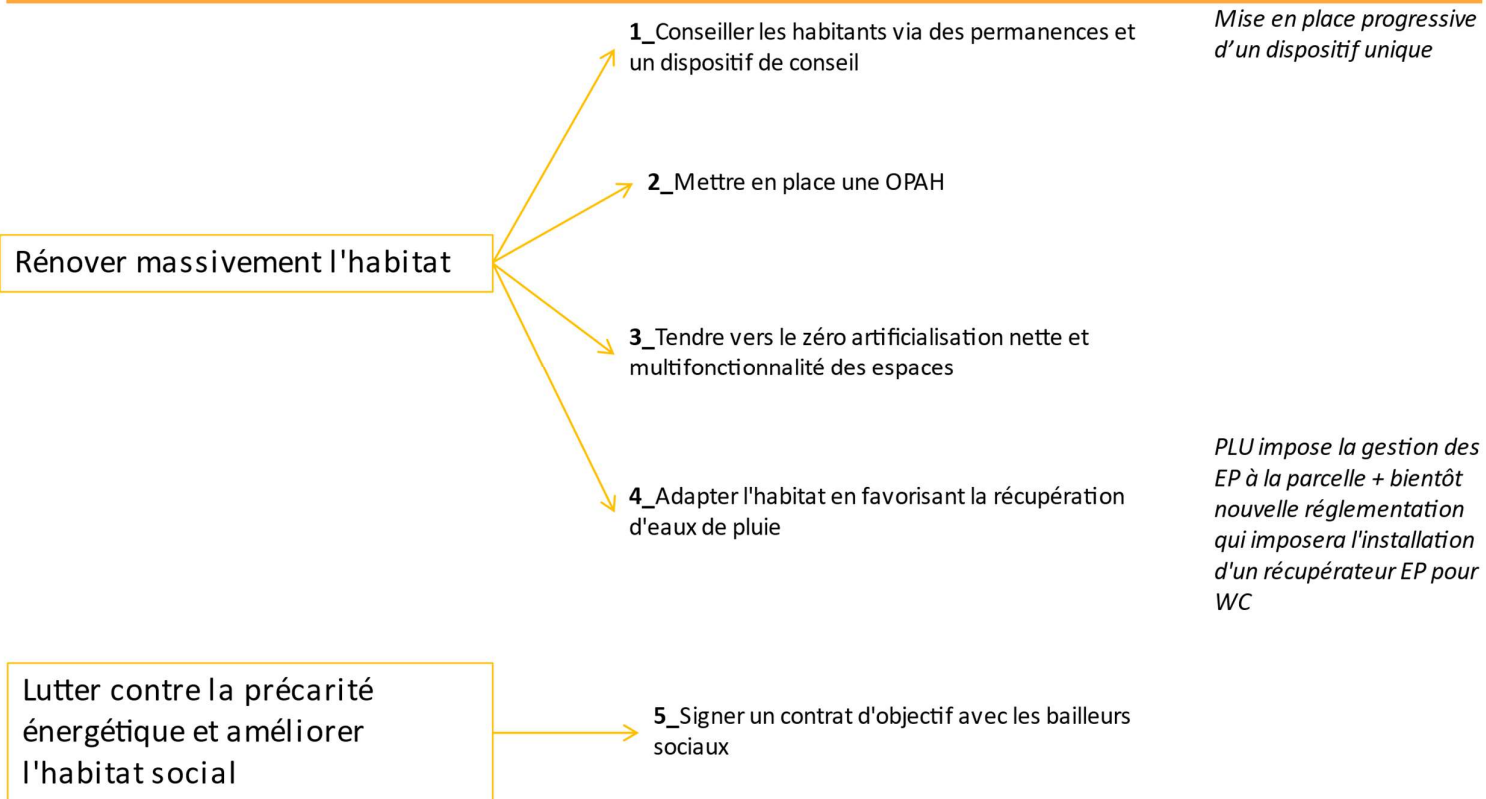
- 5 000m² rénovés par an dans le public
- 6 900m² rénovés par an dans le privé.

Augmentation de la construction et de l'isolation en biomatériaux

Mettre en œuvre les principes de l'habitat bioclimatique dans la conception et la rénovation des logements ;

Réduction des émissions de COVnM, NOx, et Particules fines.

Axe stratégique 1 : Adapter l'habitat et le tertiaire



Axe stratégique 1 : Adapter l'habitat et le tertiaire

Réduire les consommations des bâtiments publics

6_ Déployer une stratégie de rénovation énergétique exemplaire des bâtiments publics

7_ Sensibiliser les agents et les usagers des bâtiments publics à la sobriété énergétique et en assurer le suivi

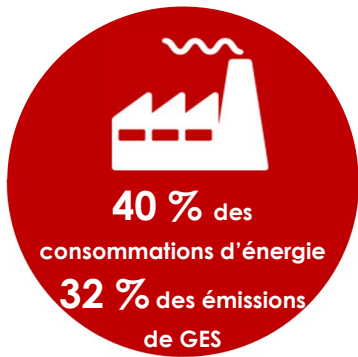
8_ réduire les consommations de l'éclairage public

Chartes dans les bureaux d'accueil touristique pour les économies d'énergie.




*Réalisation d'un état des lieux par la FDE80 et le SDE76 puis accompagnement des projets
Aides CCVS*




2 Axe 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique

Les enjeux



680 GWh_{EF}/an

		Production annuelle (en MWh)
Éolien		142 120
Photovoltaïque		614
Hydroélectrique		512
TOTAL		143 246

		Production annuelle (en MWh)
Bois-énergie individuel		63 671
Chaudières bois-énergie (dont cogénération)		1 050
Géothermie		276
TOTAL		64 997

Les objectifs stratégiques

Réduire la part des énergies fossiles, consommer mieux, développer l'économie circulaire

Pour l'industrie, l'objectif fixé est une baisse des consommations d'énergie d'environ 1% par an (7% en 2030 par rapport à 2010) ou 6 GWh

Objectifs production d'énergie renouvelables à 2030 par rapport à 2015

- Photovoltaïque : +20 GWh
- Bois énergie individuel : +4,8 GWh
- Réseau de chaleur : + 3,4 GWh
- Géothermie : + 2,8 GWh

Réduction des émissions de COVnM et de NOx.

Axe stratégique 2 : Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique

Déployer massivement les énergies renouvelables

9_ Favoriser les projets photovoltaïques sur bâtiments publics, agricoles et industriels et au sol

Un projet porté par la commune de Beauchamps et un projet à Incheville

10_ Mettre en œuvre des chaufferies biomasse et des projets de réseaux de chaleur alimentés par des ressources renouvelables et une approche multi filières

Mobiliser les artisans et les acteurs de la construction

11_ Sensibiliser et former les maîtres d'œuvre aux bâtiments durables

*Chambre des métiers
Projet Eolofus : formation à la Permarchitecture*

Accompagner les industriels vers la transition énergétique et écologique

12_ Diagnostic en énergie pour les entreprises

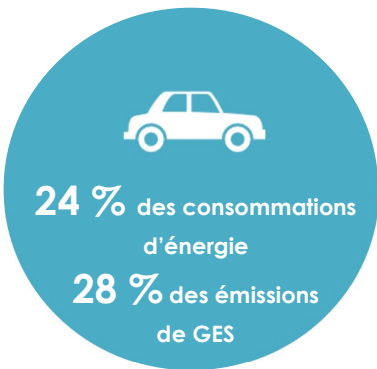
CMA et Syndicat de BV de l'Yères dans un premier temps

13_ Mener une démarche globale d'écologie industrielle au sein de la Glass Valley autour de la chaleur fatale et de l'économie circulaire

Partenariat avec la Glass Vallée

3 Axe 3 : Optimiser les mobilités existantes

Les enjeux



Les objectifs stratégiques

Mobilité

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Diminution de la voiture pour atteindre 86% des distances parcourues en 2050 contre 95% actuellement.
- Augmentation du covoiturage pour passer de 1,3 à 1,5 voyageurs par véhicule en 2050.
- Augmentation des transports en commun (mais ceux-ci restent minoritaires).
- Amélioration de la performance globale des motorisations et évolution des vecteurs énergétiques : les motorisations au Gaz Naturel Véhicule (GNV) et à l'électricité représenteront la majorité du parc en 2050
- Diminution du nombre de voyageurs-kilomètres par habitant avec une baisse de 15 % en 40 ans (2010 à 2050).

Transport de marchandises :

- Croissance de la part de GNV et de l'électrique pour les camions ou les trains,
- Baisse de carburants liquides dans tous types de transports

Réduction des émissions de polluants et en particulier de NOx.

Axe stratégique 3 : Optimiser les mobilités existantes

Faire évoluer les pratiques de mobilité des habitants

14_Réaliser un Plan de Mobilité Simplifié

15_Encourager l'intégration des nouvelles sources d'énergie pour la mobilité

*Prime vélo
Déploiement des bornes électriques
Station GNV*

Faire évoluer les pratiques de mobilité des salariés

16_Permettre le déploiement du télétravail grâce aux outils numériques

17_Plan de Mobilité Interne CCVS

18_Accompagner des Plans de Mobilité Inter Entreprises

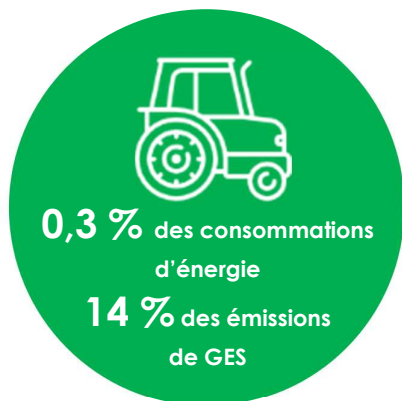
Déploiement fibre en cours / espace coworking en projet / Développement de télétravail en cours

en projet dans le cadre de la prise de compétence Mobilité

en projet dans le cadre de la prise de compétence Mobilité

4 Axe 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire

Les enjeux



Erosion : des évènements très réguliers entre 1998 et 2001, puis un arrêté en 2007 et deux arrêts en 2008 (création de bassin de rétention, plantation de haies, création de noues dans les années 2000)

23% des zones bâties en risque de débordement de nappe, 25% en zone de risque d'inondation de cave

11 communes avec plus de 50% de leur territoire concerné par le risque inondation.

Dans le domaine agricole : modification des rendements et des cultures, érosion par coulées de boues, incendie lors des moissons.

Disparition des prairies humides au profit des grandes cultures céréalières.

Activité de pêche potentiellement affectée par le changement climatique

Les objectifs stratégiques

Les objectifs sont les suivants :

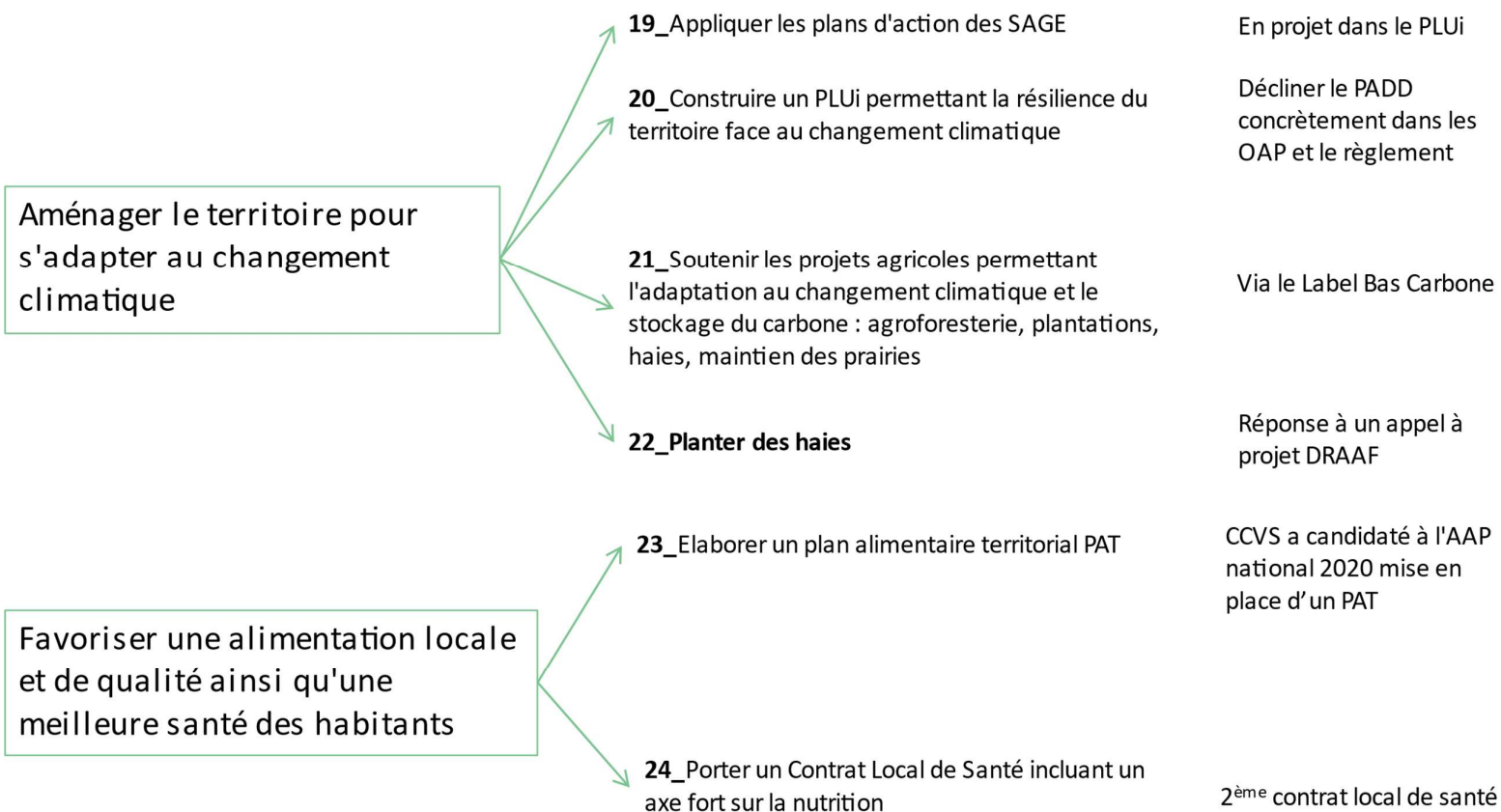
- Implantation de 2km par an de haies supplémentaires
- Déploiement de l'agroforesterie
- Modification des pratiques culturales avec amélioration du stockage dans les sols
- Déploiement de couverts végétaux en interculture
- Arrêt de l'urbanisation à l'horizon 2050 (zéro artificialisation nette)
- Soutien à la filière lin pour maintenir les surfaces actuelles ;
- Diversification des productions agricoles pour introduction de chanvre ou autres cultures à destination de biomatériaux, la valorisation de la paille ;
- Le déploiement des cultures énergétiques.

En termes d'adaptation et d'aménagement, les principaux objectifs sont les suivants

- Accompagner les SAGE de la Vallée de la Bresle et de la vallée de l'Yères pour permettre la mise en œuvre des plans d'actions décidés, et les amplifier lors des prochains plans d'actions
- Préserver les zones naturelles, zones humides, zones agricoles et boisées ;
- Préserver et étendre les infrastructures arborées : en complément des objectifs déjà cités de maintien du bocage, des haies et des boisements, préservation de la trame arborée et végétalisée des villages et revégétalisation des bourgs ;
- Utiliser les outils de planification que sont le SCoT, et le PLUi pour préserver, voire renforcer les zones naturelles, zones humides, zones agricoles et boisées ;
- Intégrer l'adaptation des aménagements urbains en prenant en compte l'augmentation attendue des températures

Réduction des émissions de polluants et notamment de NH₃

Axe stratégique 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire



Axe stratégique 4 : Bien vivre ensemble sur le territoire

Accompagner la transition de l'agriculture

25_Aider à la transformation pour une agriculture pauvre en produits phytosanitaires / convertir au bio vendu localement

Chambre d'agriculture 76 et 80

26_Maintien des prairies à travers la valorisation des pratiques et des produits issus d'élevages herbagés

Chambre d'agriculture 76 et 80

Promouvoir les filières bois et biomasse locale

27_Accompagner le renouveau de la filière bois

Chambre d'agriculture 76 et 80

28_Accompagner le développement des productions agricoles à vocation non alimentaire

Chambre d'agriculture Normandie/Novéatech

Gestion des déchets

29_plan local de prévention des déchets

validé récemment par la CCVS

5 Axe 5 : Préserver le littoral

Les enjeux

Territoire exposé aux phénomènes d'érosion littorale, d'effondrement et recul des falaises, d'élévation du niveau de la mer et de submersion marine.

Le Tréport et Mers-les-Bains au niveau de l'estuaire de la Bresle et de Criel-sur-Mer au niveau de l'Yères sont sujettes au risque d'érosion littorale, tout comme les falaises alentours.

5 communes (près de 8% du territoire) concernées par le risque « Inondation par submersion marine » : Ault, Criel-sur-Mer, Le Tréport, Mers-les-Bains et Woignarue

Risque de salinisation de la nappe

Activité touristique essentiellement littorale, susceptible d'augmenter à l'avenir (activité de pêche, proximité de la mer) mais aussi dans les vallées

Un bâti littoral de qualité (bâti "Belle époque")
Exceptionnelle richesse écologique littorale,

Les objectifs stratégiques

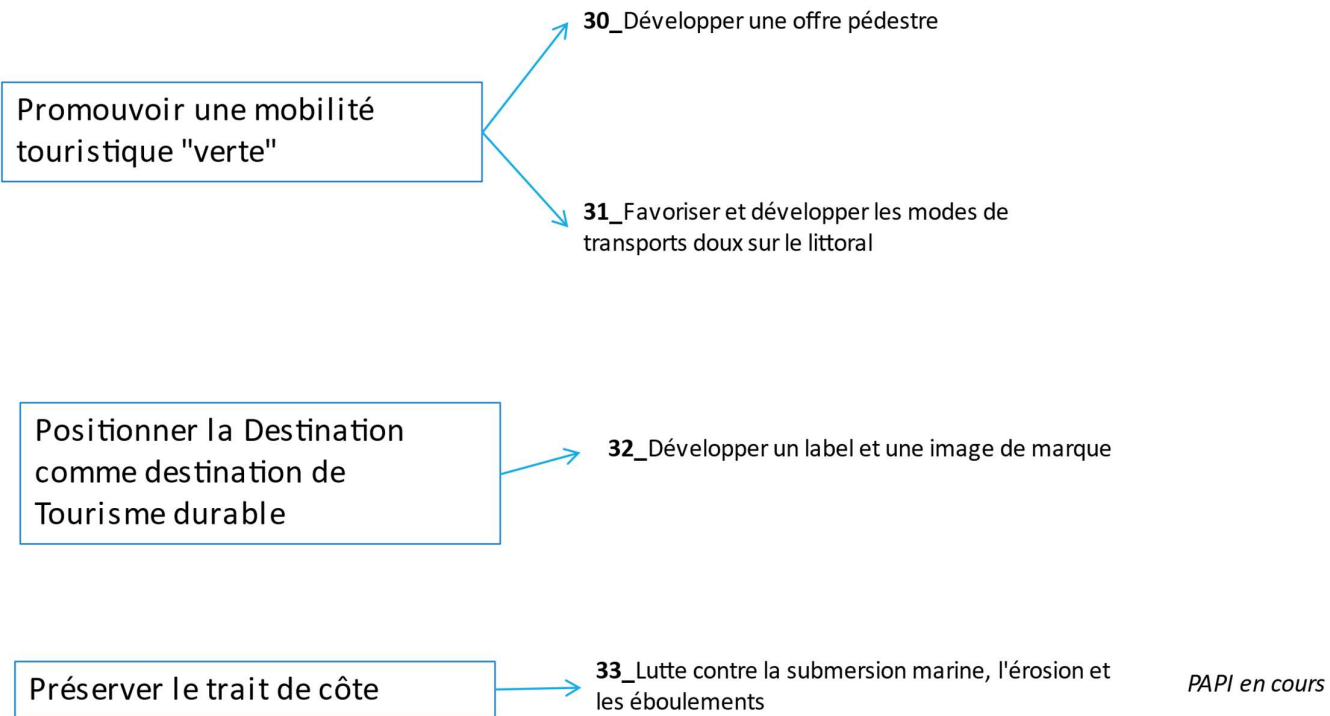
Améliorer les mobilités touristiques "vertes,

Poursuivre les aménagements contre l'érosion du trait de côte, les risques de submersion,

Mieux accueillir les touristes dans une logique de développement durable

Tenir compte de l'élévation prévisionnelle des niveaux marins, des fréquences des phénomènes d'inondations et de submersion, dans la définition des zones à urbaniser (habitation, activités économiques via l'application de PAPI sur l'ensemble du territoire.

Axe stratégique 5 : Préserver le littoral



6 Axe 6 : Animer et piloter le PCAET

Axe transversal : Pilotage

